

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert - GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 59 Désignation de la secrétaire de séance

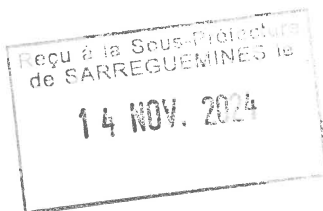
VOTANTS : 8	POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-------------	----------	------------	----------------

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Madame Christiane FABING pour remplir cette fonction.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 14 novembre 2024
Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024



En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

Séance du 13 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : **11**
Nombre de Conseillers en fonction : **08**

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert - GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 60/2024 Approbation du Compte-rendu de la séance du 13 octobre 2024

VOTANTS : 8	POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-------------	----------	------------	----------------

M. le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 26/06/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 26 juin 2024 et autorise Monsieur le Maire et la Secrétaire de séance à signer le registre.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

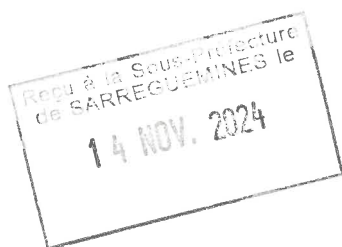
Publié et notifié le 14 novembre 2024

Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024

En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert - GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 61/2024 Prévision des Coupes de l'exercice 2023

VOTANTS : 8 | POUR : 8 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte l'état des prévisions des coupes 2025 et décide de la destination des coupes comme suit :

Coupes parcelles n° 11.u, 12.u, 13.u, 14.r et produits accidentels :

- VENTE DE GRUMES FACONNEES et VENTE AMIABLE sur pied ou DELIVRANCE des houppiers :
 - Confie la maîtrise d'œuvre à l'ONF pour les travaux forestiers.
 - Autorise le Maire à signer le devis de maîtrise d'œuvre, les devis de travaux d'abattage et de débardage et à fixer les délais aux différents intervenants.
 - Les grumes seront venues par l'ONF, par vente, par appel à la concurrence, à l'amiable, en bloc, à l'unité de produits ou rattachés à un contrat d'approvisionnement (prélèvement de 1% pour frais de gestion) selon les essences et les qualités.
 - Confie à l'ONF la matérialisation le dénombrement et la réception des lots de bois de chauffage, suivant le tarif de la prestation conventionnelle.
 - Le prix d'évaluation des lots de menus produits vendus à la mesure est fixé à **20,00 €** par stère.
 - Confie à l'ONF le lotissement et le suivi des lots de menus produits selon le tarif de la prestation conventionnelle.

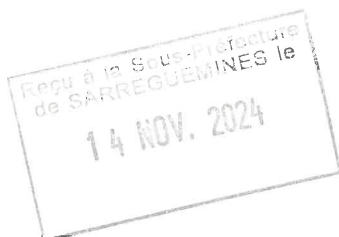
Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 14 novembre 2024
Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024

En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING





☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

Séance du 13 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert -
GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA
Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 62/2024 Etat d'Assiette Programme 2026

VOTANTS : 8 | POUR : 8 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Waldhouse :

- Approuve l'inscription à l'Etat d'Assiette pour l'exercice forestier 2026 des coupes réglées suivantes : **Parcelles 18.u, 20.u, 21.u, 22.u et 25.u.**
- Demande l'inscription à l'Etat d'Assiette pour l'exercice forestier 2026 de coupes non réglées suivantes : **Produits accidentels**

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 14 novembre 2024
Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024

En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert -
GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA
Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 63/2024 Travaux d'exploitation

VOTANTS : 8 | POUR : 8 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Waldhouse :

- Vu les devis présentés par le technicien ONF relatif à une prestation d'exploitation, débardage de bois sur pied ;
- DECIDE de retenir le devis le moins-disant présenté par la SASU Kevin URBAS de Roppeviller, montant estimé à 12 309,00 € TTC.
- Charge le technicien ONF d'en informer le prestataire retenu,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à la bonne exécution de la présente délibération.

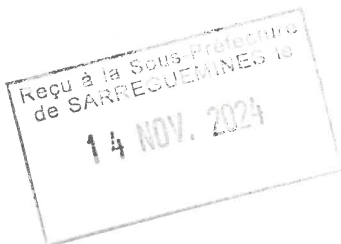
Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 14 novembre 2024
Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024

En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING





☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert -
GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA
Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 64/2024 Répartition des produits de la Chasse 2024

VOTANTS : 8 | POUR : 8 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Le produit de la location de la chasse s'élève pour 50 525.03 ares à 9 370.75€

De cette somme il revient à la commune pour une superficie de 11 016.83 ares à 2 043.26 €

Il reste par conséquent pour les particuliers, pour 39 508.20 ares à 7 327.49 €

Déduction des Frais annuels de gestion logiciel : 0.00 €

Reste pour les particuliers 7 327.49 €

A déduire de cette somme :

- les remises accordées au secrétaire de mairie pour l'établissement de la liste de répartition par délibération du conseil municipal du
 - 2 % sur le montant des recettes
 - 2 % sur le montant des dépenses

Recettes (2%) 146.55 €
Dépenses (2%) 140.69 €

287.24 €

CSG (9.2%) 25.96 €
RDS (0.5%) 1.41 €

27.37 €

Charges à verser 259.87 €

- l'indemnité allouée au trésorier municipal pour l'établissement de la présente liste de répartition par délibération du conseil municipal du
 - 2 % sur le montant des recettes
 - 2 % sur le montant des dépenses

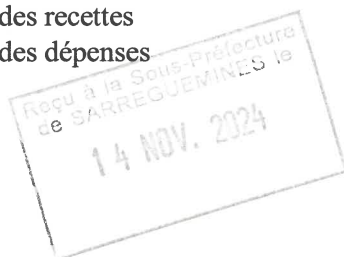
Recettes (2%) 146.55 €
Dépenses (2%) 140.69 €

287.24

CSG (9.2%) 25.96 €
RDS (0.5%) 1.41 €

27.37 €

Charges à verser 259.87 €



Reste à partager pour les particuliers la somme de 6 753,01 euros

Le montant à répartir est de 0.17092700 € par are

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération

Publié et notifié le 14 novembre 2024

Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024

En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER



La Secrétaire de séance
Christiane FABING



Répartition

du produit de la location de la chasse de terrains privés
pour l'exercice 2024

LOT DE CHASSE UNIQUE

Le produit de la location de la chasse s'élève pour	50 525.03 ares	à 9 370.75€
De cette somme il revient à la commune pour une superficie de	11 016.83 ares	à 2 043.26 €
Il reste par conséquent pour les particuliers, pour	39 508.20 ares	à 7 327.49 €
Déduction des Frais annuels de gestion logiciel : 0.00 €	Reste pour les particuliers	7 327.49 €

A déduire de cette somme :

- les remises accordées au secrétaire de mairie pour l'établissement de la liste de répartition par délibération du conseil municipal du

- 2 % sur le montant des recettes
- 2 % sur le montant des dépenses

Recettes (2%)	146.55 €
Dépenses (2%)	140.69 €

287.24 €

CSG (9.2%)	25.96 €
RDS (0.5%)	1.41 €

27.37 €

Charges à verser 259.87 €

- l'indemnité allouée au trésorier municipal pour l'établissement de la présente liste de répartition par délibération du conseil municipal du

- 2 % sur le montant des recettes
- 2 % sur le montant des dépenses

Recettes (2%)	146.55 €
Dépenses (2%)	140.69 €

287.24

CSG (9.2%)	25.96 €
RDS (0.5%)	1.41 €

27.37 €

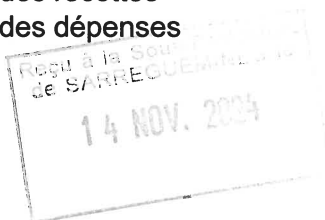
Charges à verser 259.87 €

Reste à partager : 6 753.01

Le montant à répartir est de 0.17092700 € par are

WALDHOUSE, le 13 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert -
GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA
Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 65/2024 Location des Terres Communales

VOTANTS : 8 | POUR : 8 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

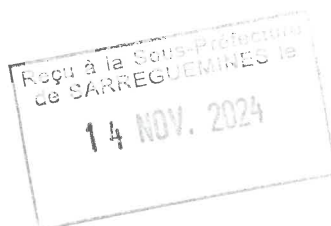
Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Vu sa délibération en date du 18 octobre 2023 fixant le prix de location à 0,68 € l'are ;
- Vu que l'indice national des fermages constaté pour 2024 est de 122,48 contre 116,46 en 2023, soit une augmentation de 5,23 % ;
- Décide que prix de la location des terres communales ayant trouvé preneurs en 2024, à savoir : 0,72 € l'are (soixante-douze centimes) ;

NOM & Prénom	Surface exploitée	Prix de la location
KIRSCH Alexandre	397,52 ares	284,45 €
SCHWALBACH Christian	190,81 ares	136,54 €
DEMERLE Julien	157,11 ares	112,42 €
ISEL Aloyse	29,09 ares	20,81 €

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 14 novembre 2024
Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024



En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING

COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert -
GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA
Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 66/2024 Révision du prix de la Location de Chasse 2025

VOTANTS : 8	POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-------------	----------	------------	----------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et

- Vu l'article 11.1 du cahier des charges de la chasse communale pour la période du 02/02/2024 au 01/02/2033 ;

- Vu que l'indice national des fermages constaté pour 2024 est de 122,48 contre 116,46 en 2023, **soit une augmentation de 5,23 %** ;

- Décide à l'unanimité des membres présents d'appliquer cette hausse au loyer de la chasse communale à compter du 02 février 2025, ce qui porte le loyer à : **9 860,84 €**

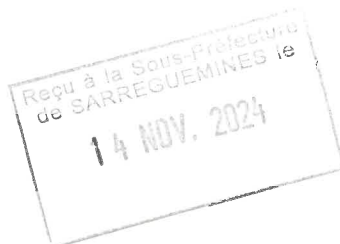
Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 14 novembre 2024
Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024

En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert -
GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA
Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 67/2024 Catastrophe Naturelle Subvention Région Grand Est

VOTANTS : 8 | POUR : 8 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée quant à l'avis favorable de la Région Grand Est pour une aide exceptionnelle en faveur des communes touchées par les catastrophes naturelles – Inondation du 17 mai dernier.

Montant sollicité : 15 229,00 €

Montant d'avance attribué dans l'attente de décision du Conseil Régional : 2 285,00 €

Le Conseil prend acte de la chose.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 14 novembre 2024
Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024

En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, Maire, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert -
GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA
Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 68/2024 Demande de Subvention Secours Populaire

VOTANTS : 8	POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-------------	----------	------------	----------------

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux de la demande de subvention sollicitée par le Secours Populaire Français de la Moselle

Après délibération, le Conseil Municipal de Waldhouse alloue une subvention de **cinquante euros (50,00€)** à ladite association.

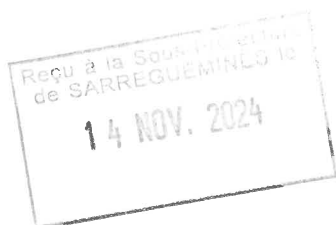
Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 14 novembre 2024
Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024

En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING



COMMUNE
DE
WALDHOUSE
57720



☎ 03 72 29 28 27
Fax 03 87 96 54 83

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 06 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Emile OLIGER, **Maire**, en Mairie, salle de Réunion, constatant que le quorum est atteint.

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : OLIGER Emile – FABING Christiane – ROTH Albert - GUILLEVIN Bertrand – COUPEZ Martine - BERND Antoine – ZIGHA Messaoud - KIRSCH Alexandre.

Secrétaire de séance : FABING Christiane

DCM N° 69/2024 Roselière

VOTANTS : 8	POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-------------	----------	------------	----------------

Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux de la situation de la Roselière en direction de Dorst, notamment quant à l'intervention humaine dans la retenue de l'eau afin de favoriser l'installation du Castor.

L'eau présente est retenue et stagnante, non pas par l'installation dudit animal mais par l'installation d'un écoulement de la main de l'homme à la limite entre les communes de Waldhouse et de Walschbronn.

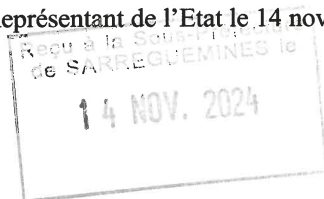
Dans le cadre de la prévention des inondations, cette retenue devrait être enlevée afin de faciliter l'écoulement normal de l'eau et non favoriser la montée des eaux, participant de facto à l'inondation d'une partie de la Commune lors de l'épisode de très fortes précipitations en mai dernier.

Après délibération, le Conseil Municipal de Waldhouse sollicite les différentes instances compétentes en la matière afin de statuer de la situation. Courrier sera adressé à :

- Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques,
- Monsieur le Préfet de la Moselle sous couvert de Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sarreguemines,
- Monsieur le Président du Conseil Régional Grand Est,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Moselle,
- Monsieur le Président de la Communauté des Communes,
- Monsieur le Maire de la Commune de Walschbronn,
- Police de l'Eau,
- Mme la Présidente du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Pour extrait conforme au registre, lequel est dûment signé.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération
Publié et notifié le 14 novembre 2024
Transmis au Représentant de l'Etat le 14 novembre 2024



En Mairie, le 14 novembre 2024

Le Maire,
Emile OLIGER

La Secrétaire de séance
Christiane FABING